

Tableau récapitulatif des seuils depuis les revenus de 2018

Seuils	Revenus de 2018	Revenus de 2019	Revenus de 2020	Revenus de 2021
Seuil plancher TTC	4,80 €	4,85 €	4,90 €	4,95€
Seuil plafond TTC	18,60 €	18,80 €	19 €	19,10 €
Déduction si montant net d'un repas est inférieur au plafond	Prix du repas - 4,80 €	Prix du repas - 4,85 €	Prix du repas - 4,90 €	Prix du repas - 4,95 €
Déduction si montant net d'un repas est supérieur au plafond	13,80 €	13,95 €	14,10 €	14,15 €

**Vous souhaitez en savoir plus ? Cliquez ici**



**Article déductibilité des frais de repas**